Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **avis-autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère) Hélicoptères de France - Base de Gap - Dominique HEIB Tel : 06.16.80.20.19

Aéronef (type couleur immatriculation) Ecureuil AS350 B3 Bleu et Blanc F-HHBG

Bénéficiaire (nom + téléphone) Refuges - CAF - GP LCEV - PNE

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
05/08/27	Villar Loubière	Refuge des Souffles	2		1	Refuge
05/08/07	Cabane Pastorale Fouronière	Cabane Pastorale Vallonpierre		2		1 Big Bag + 1 Cabane pour GP LCEV & PNE
05/08/07	La Chapelle en Valgo	Refuge de l'Olan	3		1	Refuge
05/08/07	Gioberney	Refuge du Pigeonnier	2		1	Refuge
05/08/07	Gioberney	Refuge de Chabourneou	1		1	Refuge

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

COPIE AU CHEF DE SECTEUR CHAMPSAUR / VALGAUDEMAR

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° 451 / 2021 Recto

Suivi par : Corine Bourgeois

à Gap, le 29/07 / 2021

Le Directeur,

Directeur-adjoint du Parc national des Ecrins

Thierry DURAND

Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **avis-autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère) Hélicoptères de France - Base de Gap - Dominique HEIB Tel : 06.16.80.20.19

Aéronef (type couleur immatriculation) Ecureuil AS350 B3 Bleu et Blanc F-HHBG

Bénéficiaire (nom + téléphone) Refuges - CAF - GP LCEV - PNE

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
05/08/21	Gioberney	Refuge de Vallonpierre	3		1	Refuge
05/08/21	Les Gondouins	Refuge du Tourond	2		1	Refuge Hors Coeur Parc

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

COPIE AU CHEF DE SECTEUR CHAMPSAUR/VALGAUDEMAR

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° 451 / 2021 Verso

Suivi par : Corine Bourgeois

à Gap, le 29/07/ 2021

Le Directeur,

Directeur-adjoint du Parc national des Ecrins

Thierry DURAND